

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01519 Numéro SIREN : 400 978 888 Nom ou dénomination : 3T GROUP
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2021 sous le numéro de dépôt 1230

Certifié conforme
à l'original.

N° 2050-SD 2020

1

BILAN - ACTIF

[Signature]

Désignation de l'entreprise : 3T Group		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 13 rue du Moulin de la Canne 45300 PITHIVIERS		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET* 4 0 0 9 7 8 8 8 8 0 0 0 3 2		Néant *	
		Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 1 9	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC
		Frais de développement * CX	CQ
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG
		Fonds commercial (1) AH	AI
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO
		Constructions AP	AQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS
		Autres immobilisations corporelles AT	AU
		Immobilisations en cours AV	AW
		Avances et acomptes AX	AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT
		Autres participations CU	CV
		Créances rattachées à des participations BB	BC
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières * BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM
		En cours de production de biens BN	BO
		En cours de production de services BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis BR	BS
		Marchandises BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY
		Autres créances (3) BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD	CE
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI	
	TOTAL (III) CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif * (VI) CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2020

Désignation de l'entreprise		3T Group		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 780 008)	DA	2 780 008		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	(84 733)		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	295 425		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 333		
	Report à nouveau	DH	309 035		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 791 085)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 514 983	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	645		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 234 265		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 463 043		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	18 532		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	43 560		
	TOTAL (IV)	EC	3 761 045		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 276 028		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 761 045		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	645			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 3T Group						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	637 330	FB		FC	637 330		
	biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services*	FG	862 945	FH		FI	862 945		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 500 275	FK		FL	1 500 275		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	15 952		
	Autres produits (1) (11)					FQ	17		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 516 244	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	389 800	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	35 837	
	Salaires et traitements*						FY	379 619	
	Charges sociales (10)						FZ	133 281	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*						GA	24 250
		- dotations aux provisions						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	2 424 568
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	5	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 387 360	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 871 116)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 695	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	73 800	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	20 000	
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	95 494		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	25 790	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	23 577	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	49 367		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	46 127		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 824 988)		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2020

Désignation de l'entreprise 3T Group		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	41 399
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	13 659 500
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 700 899
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 496
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	13 659 500
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	13 666 996
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	33 903
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	15 312 638
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	17 103 723
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 791 085)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	41 396
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	6 915
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	15 952
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cession titres		13 659 500	
Reprise sur provision			13 659 500
Amende		385	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
Regul tiers			41 399
Regul social		7 111	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : 3T Group										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 926 531	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	20 000	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP	179 872	KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS	2 834	KT		KU	2 261
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	24 154	KW		KX	2 104	
		Matériel de transport *				KY	14 469	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	74 756	LC		LD	2 589	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	316 085	LO		LP	6 954	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	18 545 520	8V		8W	1 776 392
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières					1T	5 693	1U		1V	586 814		
TOTAL IV					LQ	18 551 213	LR		LS	2 363 206		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	20 793 828	ØH		ØJ	2 370 159
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	1 926 531	1X		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	20 000	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG	5	MH	179 872	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	5 094	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		IU		MM		MN	26 258	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	14 469	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	77 345	MU		
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG		NH	323 038	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IO		ØX	14 972 045	ØY	5 349 867	ØZ		
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	592 506	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	14 972 045	NK	5 942 373	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØK	14 972 045	ØL		ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	3T Group	Néant ☐ *
-----------------------------	----------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
TOTAL I									
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 265 934	PF	1 369	PG		PH	1 267 304
TOTAL II									
Terrains		PI	20 000	PJ		PK		PL	20 000
Constructions	Sur sol propre	PM	39 706	PN		PO	39 706	PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	85 198	PW	57 667	PX		PY	142 864
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	2 882	QA	725	QB	1 141	QC	2 467
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	21 033	QE	4 068	QF	7 209	QG	17 892
	Matériel de transport	QH	11 428	QI	1 690	QJ		QK	13 119
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	61 590	QM	6 777	QN		QO	68 367
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	241 837	QV	70 926	QW	48 056	QX	264 708
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 507 772	ØP	72 296	ØQ	48 056	ØR	1 532 011

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise 3T Group							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	20 000	5W		5X	20 000	5Y	
	TOTAL II	5Z	20 000	TV		TW	20 000	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U	13 659 500	9V	2 450 358	9W	13 659 500	9X	2 450 358
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	13 659 500	TY	2 450 358	TZ	13 659 500	UA	2 450 358
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	13 679 500	UB	2 450 358	UC	13 679 500	UD	2 450 358
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	2 424 568	UF				
	- financières		UG	25 790	UH	20 000			
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : 3T Group										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	5 187 287		UM			UN	5 187 287			
	Prêts (1) (2)		UP	586 814		UR			US	586 814			
	Autres immobilisations financières		UT	5 693		UV			UW	5 693			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA										
	Autres créances clients		UX	612 450		612 450							
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO		ZI										
	Personnel et comptes rattachés		UY	20 766		20 766							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	37 751		37 751							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM										
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 415		5 415							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	2 615		2 615							
		Divers	VP										
	Groupe et associés (2)		VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	125 498		125 498							
	Charges constatées d'avance		VS	9 742		9 742							
	TOTAUX			VT	6 594 030		VU	814 237		VV	5 779 793		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	586 814									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	645		645							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	2 234 265		2 234 265							
Personnel et comptes rattachés			8C	11 439		11 439							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	64 895		64 895							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	987 629		987 629								
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	374 857		374 857								
	Obligations cautionnées	VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	24 223		24 223								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	1 000		1 000							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	18 532		18 532							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L	43 560		43 560							
TOTAUX			VY	3 761 045		VZ	3 761 045						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 3T Group		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	*	Exercice N, clos le : 30/09/2019			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WA		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	5 659	XE 7 471		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 812			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW 385		
	Amendes et pénalités		WJ	385	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
		- imposées aux taux de 0 %						ZN 25 790			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
								TOTAL I	WR 33 647		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WS 1 791 085	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
			- imposées au taux de 0 %							WH	
			- imposées au taux de 19 %							WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)									ZX	
	Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.									ZY
Majoration d'amortissement*									XD		
Abattement sur le bénéfice et exonérations *		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 octies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)	L5		XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la dette (44 tridécies)	PA		
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 apudécies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH				XG 2 090	
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC					
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD					
	Créance dégagée par le report en arrière de déficit				ZI						
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	1 793 175
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI			
	déficit (II moins I)			XJ	1 759 528
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO	1 759 528

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

5

Désignation de l'entreprise <u>3T Group</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	16 243	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise 3T Group										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(7)	AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB					
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	309 042		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG	309 035				
TOTAL I			ØF	309 035	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	309 035		
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	10 809			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	60 306			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	58 481			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	42 427			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	217 777			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	389 800			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	19 672			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	16 165			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	35 837			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	690 639			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	436 865			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						ØB	392 495			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	(1 759 528)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	(1 140 425)	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	40097888800032			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : 3T Group						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1 Titres Hydra	13 659 500				13 659 500	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	19%	
I - Immobilisations *	1	(13 659 500)					(13 659 500)
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				13 659 500	
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				25 790	
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨				25 790	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪						

Désignation de l'entreprise :		3^eT Group		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU		Néant	☒ X *
--------------------------------------	--	-------------------------------------	--	---	--	----	--	--------------	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d’apport.

☐ Plus-values de fusion, d’apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l’impôt sur les sociétés seulement)
 ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : 3T Group

Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) .

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) .

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 3T Group				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3T Group		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102018		et clos le : 30092019	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP	8	
dont apprentis	YF	1	
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 500 275	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	1 500 275	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	17	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	17	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	ON	88 955	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	240 539	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	60 306	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	389 804	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 110 488
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 110 488	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	GZ au
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 9

N° SIRET 4 0 0 9 7 8 8 8 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3T Group

ADRESSE (voie) 13 rue du Moulin de la Canne

CODE POSTAL 45300

VILLE PITHIVIERS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 180696

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique TANCHOU Prénom(s) VALERIE

Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 180696

Naissance : Date 03011966 N° Département 94 Commune SAINT MANDE Pays FR

Adresse : N° 1 Voie AV GEORGES BRASSENS

Code Postal 13100 Commune AIX EN PROVENCE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 9

N° SIRET 4 0 0 9 7 8 8 8 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3T Group

ADRESSE (voie) 13 rue du Moulin de la Canne

CODE POSTAL 45300

VILLE PITHIVIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

8

Forme juridique	ERL	Dénomination	MARIGNY TUBES	N° SIREN (si société établie en France)	0 8 6 6 8 0 5 0 1	% de détention	100
Adresse :	N° ZI	Voie	RUE DE LA FONTAINE ROULIN	Code Postal	45170	Commune	NEUVILLE AUX BOIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	VIA LOGISTIQUE	N° SIREN (si société établie en France)	4 4 1 9 9 8 8 6 1	% de détention	100
Adresse :	N° ZI	Voie	RUE DU MOULIN DE LA CANNE	Code Postal	45300	Commune	PITHIVIERS
				Pays	FR		
Forme juridique	ERL	Dénomination	SERCO	N° SIREN (si société établie en France)	4 5 3 0 1 1 7 1 0	% de détention	100
Adresse :	N° 516	Voie	CHEMIN DU CROS D'AIMER - DOMAINE RABIEGA - CLOS DIERE	Code Postal	83300	Commune	DRAGUIGNAN
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	LE CESAR	N° SIREN (si société établie en France)	4 8 2 9 3 9 2 7 9	% de détention	84
Adresse :	N° ZI	Voie	RUE DU MOULIN DE LA CANNE	Code Postal	45300	Commune	PITHIVIERS
				Pays	FR		
Forme juridique	ERL	Dénomination	NOVOCOM	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 1 2 0 0 0 2 8	% de détention	100
Adresse :	N° 516	Voie	CHEMIN DU CROS D'AIMER - DOMAINE RABIEGA - CLOS DIERE	Code Postal	83300	Commune	DRAGUIGNAN
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	AURIS	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 9 2 9 9 0 8 9	% de détention	19
Adresse :	N° ZI	Voie	RUE DU MOULIN DE LA CANNE	Code Postal	45300	Commune	PITHIVIERS
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	MAISON RABIEGA	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 9 2 9 9 0 8 9	% de détention	
Adresse :	N° 516	Voie	CHEMIN DU CLOS D'AIMAR - DOMAINE RABIEGA - CLOS DIERE	Code Postal	83300	Commune	DRAGUIGNAN
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI DE LA FONTAINE	N° SIREN (si société établie en France)	4 3 4 7 9 8 1 9 5	% de détention	50
Adresse :	N° ZI	Voie	Rue de la fontaine roulin	Code Postal	45170	Commune	NEUVILLE AUX BOIS
				Pays	FR		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

(Code du commerce – articles 9 et 11 – décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7,21,24, début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en presumant la continuité de l'exploitation.

Les méthodes de base retenues pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret du 29/11/83 ainsi que du règlement du CRC 99.03 du 29/04/99 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Complément d'Informations Relatif au Bilan

Evènements significatifs au cours de l'exercice 2018-2019

CONFIDENTIEL

Résultat d'exploitation

CONFIDENTIEL

Résultat exceptionnel

CONFIDENTIEL

Autres immobilisations incorporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 – 4°)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 – 4°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 – 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Aménagements des terrains	Linéaire	10 ans
Constructions	Linéaire	10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel industriel	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	8 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 – 4°)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Valeur d'origine des titres :

- Titres VIA LOGISTIQUE	100 000 €
- Titres MTA	1 €
- Titres SCI de la Fontaine	1 500 €
- Titres SERCO	22 800 €
- Titres LE CESAR	34 599 €
- Titres NOVOCOM	2 000 €
- Titres SCI AURIS	190 €
- Titres SCI RABIEGA	1 500 €

TOTAL 162 590 €

Evaluation des créances et des dettes

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 – 5°)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 – 2°)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 10 500 € HT

5

Charges à Payer

3T Group

Période du 01/10/18 au 30/09/19

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 992
Dettes fiscales et sociales	24 485
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	645
Autres dettes	
TOTAL	80 122

5

Produits à Recevoir

3T Group

Période du 01/10/18 au 30/09/19

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	25 666 125 498
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	151 164

Charges et Produits Constatés d'Avance

3T Group

Période du 01/10/18 au 30/09/19

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	9 742	43 560
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	9 742	43 560

5

3 T GROUP
Société par actions simplifiée au capital de 2 780 007,96 Euros
Siège social : ZI rue du Moulin de la Canne, PITHIVIERS (45300)
RCS ORLEANS 400 978 888

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Du 27 MAI 2020
Résolution d'affectation du résultat de l'exercice
Clos le 30/09/2019

AFFECTATION DU RESULTAT

Sur la proposition qui lui est faite, l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Perte nette de l'exercice..... -1 791 085.05 Euros :

- Au poste Report à nouveau créditeur-309 035,31 Euros
qui est ainsi porté de 309 035,31 Euros à 0,00 Euros.

- Au poste Report à nouveau débiteur..... - 1 482 049.74 Euros
qui est ainsi porté à la somme de -1 482 049.74 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 1 514 983,04 Euros.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au profit de Madame Valérie TANCHOU.

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 27 mai 2020.

Certifié CONFORME
La Présidente



3T GROUP
Société par actions simplifiées au capital de 2 780 007,96 Euros
Siège social : ZI rue du Moulin de la Canne 45300 PITHIVIERS
RCS ORLEANS 400 978 888

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 septembre 2019

Mesdames, Messieurs,

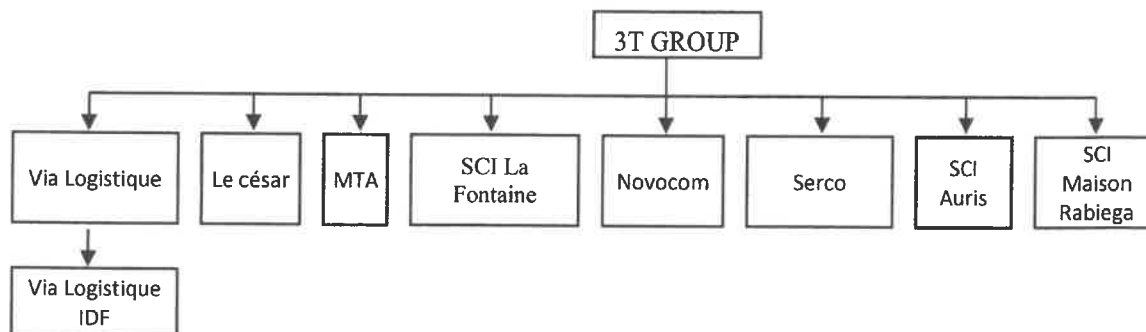
Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice écoulé clos le 30 septembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

La durée de l'exercice est de 12 mois du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Rappel de l'organigramme du groupe



ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES

I) La société 3T GROUP

1 - Rappel de l'objet social

3T GROUP a pour objet social l'acquisition, la gestion et éventuellement la cession totale ou partielle de tous biens mobiliers concernant le commerce et l'industrie, et notamment de toutes participations dans le capital de toutes sociétés Françaises ou étrangères constituées ou à constituer, quels qu'en soient la forme et l'objet, par voie d'achat, souscription, échange, fusion, alliance, société en participation ou autrement, ainsi que dans les mêmes sociétés et par les mêmes moyens de toutes obligations et titres émis par ces sociétés ; Et plus généralement les activités de holding animatrice avec toutes prestations de services.

2 - Rappel de l'origine de la société

- le 21/09/2015, absorption par voie de TUP de 3T GROUP (Siren 418 030 516) par la société CECEP (Siren 400 978 888), siège social à Annonay (07100) dont le Président est Monsieur Yves TANCHOU entraînant la dissolution de la société 3T GROUP (Siren 418 030 516). Le capital est porté à 2 500 000 €,
- le 01/10/2015, changement de la dénomination sociale de CECEP qui devient 3T GROUP (Siren 400 978 888) et transfert du siège social à MONTFORT L'AMAURY,
- le 17/06/2016 : augmentation du capital qui passe de 2 500 000 € à 5 308 993,30 € par incorporation de la prime d'émission,
- le 02/03/2017 : suite au décès de Monsieur Yves TANCHOU, Madame Valérie TANCHOU est nommée Présidente de la société,
- le 31/05/2017 : le siège social de la société est transféré de MONTFORT L'AMAURY vers PITHIVIERS,
- le 09/04/2018 : augmentation de capital qui passe de 5 308 993,30 € à 6 990 312,25 € par incorporation de la prime d'émission,
- le 09/04/2018 : réduction de capital qui passe de 6 990 312,25 € à 2 780 007,96 € par incorporation du report à nouveau débiteur et par des éléments non motivés par des pertes.

3 – Rappel de la participation des filiales opérationnelles auxquelles 3T GROUP rend différents services dans le cadre de management jouant ainsi également son rôle d'holding animatrice

La holding prend en charge les métiers de support : RH, direction logistique, direction informatique et direction financière & comptable.

Elle fixe chaque année la stratégie et les objectifs dans le cadre de l'animation de ses filiales et en mesure les écarts au cours de l'exercice lors des reporting mensuels présentés par le DAF du groupe.

II) Présentation du groupe

1 – Les faits marquants

-Au cours de l'exercice 2018-2019, des provisions ont été enregistrées, l'une concerne la dépréciation des titres de participation de Serco, Novocom et SCI Maison Rabiega à hauteur de 25 790 €, l'autre la dépréciation des créances pour ces mêmes entités à hauteur de 2 424 568.33 €, au vu de la promesse de vente qui a été signée concernant le Domaine Rabiega, en relation avec la lettre d'intention signée le 19 septembre 2019.

2 – L'évolution de la structure juridique au cours de l'exercice 2018-2019

RAS

3 – Principaux risques relatifs à la société et au groupe

- risque lié à l'environnement concurrentiel :

Le site de Bourges est relativement épargné par la concurrence locale car il occupe une niche SEVESO pour les produits dangereux.

Le site d'Annonay n'a pas de concurrence particulière car il s'agit d'un site dédié à un client unique (Laboratoire TETRA Médical).

Le site de Pithiviers est plus exposé à la concurrence des logisticiens de la région Orléanaise (Deret, FM logistic, XPO logistics...).

La société Marigny Tubes Aluminium (MTA) occupe une niche grâce à son savoir faire en matière de menuiserie aluminium dans le domaine de la construction de bâtiments industriels.

- risque environnementaux :

Concerne essentiellement le site SEVESO seuil haut de Bourges avec le stockage de produits dangereux (assurance RC environnement + garantie financière exigée par arrêté préfectoral).

- risque clients : Peu élevé à Bourges car clientèle diversifiée. Le site d'Annonay présente un risque plus élevé car il dépend d'un client unique. Risque très élevé pour Pithiviers car son principal client (RDVDECO qui réalise 91% de son CA) a annoncé son départ fixé au 31 décembre 2019.

- risque fournisseurs : néant

- risque financiers :

Un repreneur potentiel a pris contact avec le domaine Rabiega, une lettre d'intention valable deux mois a été signée le 19 septembre 2019 mais le prix proposé ne permettra pas de couvrir les dettes des 3 sociétés associées au Domaine. Le domaine restant un foyer de perte, sa vente est néanmoins une priorité.

Risque financier pour le site de Pithiviers si de nouveaux clients ne sont pas trouvés rapidement en remplacement de RDVDECO.

4 – Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la société et du groupe

- Maintien de l'activité sur les sites logistiques de Bourges et Annonay.
- Maintien et développement de l'activité bâtiment chez Marigny Tubes Aluminium et développement de l'activité Grand Public par la prospection de nouveaux clients
- Projet d'agrandissement du site de Bourges.
- Vente du Domaine Rabiega
- Recherche nouveaux client pour le site de Pithiviers

5 - Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice :

L'acheteur potentiel du Domaine Rabiega n'a pas donné suite à son intention d'achat, mais son associé a poursuivi le projet d'achat et a signé une promesse de vente le 13 février 2020.

L'activité est affectée par la pandémie de COVID-19 qui sévit et par le confinement qui a obligé à fermer temporairement et/ou partiellement certains sites. Maintien de l'activité au sein de la holding 3T GROUP ;

6 - Activité en matière de recherche et développement : néant

7 – Filiales et participation : sociétés contrôlées ayant une clôture le 30/09/2019

	Via Logistique		Via log IDF		MTA		le césar		Novocom		Serco
CAHT	3 598 670	%	1 335 536	%	3 267 285	%	562 069	%	106 540	%	0 %
R exploit	200 234	5.56	-140 933	-10.55	505 960	15.49	26 196	4.66	-226 937	ns	-93 048 ns
R courant	221 638	6.16	-147 276	-11.03	514 396	15.74	11 791	2.10	-258 939	ns	-97 739 ns
R except	388 279	10.79	92 347	6.91	-111 127	-3.40	131 273	23.35	- 14 142	ns	6 011 ns
R net avant IS	420 897	11.70	-54 928	-4.11	296 083	9.06	92 716	16.50	- 273 081	ns	-91 727 ns

Les sociétés Novocom et Serco (Domaine Rabiega) sont toujours pénalisées par une profonde restructuration ayant pour origine le choix d'une nouvelle stratégie en vue de la vente du Domaine.

8 – Répartition du personnel du groupe

	3T Group	Via Logistique	Via log IDF	MTA	Novocom	Serco
Hommes						
C	3	2	1	2	0	0
NC	1	16	1	8	0	1
Femmes						
C	3	1	0	1	1	0
NC	2	8	2	3	0	0

III) Compte rendu gestion et situation de la société 3T GROUP et du groupe durant l'exercice écoulé

La société 3T GROUP, à partir de janvier 2018, a mis fin à la convention de sub-délégation sur ces filiales, ce qui justifie la baisse du Chiffre d'Affaires sur l'exercice 2018-2019

Le pôle logistique a conservé ses positions globalement positives.

La société Marigny Tubes Aluminium a amélioré son résultat d'exploitation ainsi que son résultat courant grâce à la politique mise en place l'année dernière.

En revanche, l'activité viticulture au Domaine Rabiega (société Novocom) reste très fortement pénalisée par une restructuration de la vigne (arrachages et replantations, passage à l'agriculture biologique et un faible CA.

L'activité hôtellerie-restauration au Domaine Rabiega (société Serco) reste également fortement déficitaire compte tenu de l'arrêt de l'activité.

IV) Information sur les délais de paiement clients et fournisseurs (hors intragroupe)

Voici ci-après les factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4).

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D. 441 I. - 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		Ne pas renseigner						Ne pas renseigner				
Montant total HT des factures concernées				4300							10325.69	
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice				1.12 %			Ne pas renseigner					
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	Ne pas renseigner										5.17 %	

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées		
Nombre des factures exclues	Néant	Néant
Montant total des factures exclues	Néant	Néant
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ xDélais légaux	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ x Délais légaux

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice
(tableau prévu au II de l'article D.441-4)

Article D. 441 II. : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice							Article D. 441 II. : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)		0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre cumulé de factures concernées		Ne pas renseigner						Ne pas renseigner					
Montant cumulé des factures concernées HT			2263.45	4745.28								Néant	
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année			0.59 %	1.23 %			Ne pas renseigner						
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année	Ne pas renseigner											Néant	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues	Néant						Néant						
Montant total des factures exclues	Néant						Néant						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ X Délais légaux						☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ X Délais légaux						

Prêts interentreprises

Le montant des prêts à moins de trois ans consentis par la société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant s'établit comme suit : 586 813.62 euros
Ces prêts ont fait l'objet d'une attestation du commissaire aux comptes.

V) Information sur la détention du capital et l'actionnariat des salariés

Le capital des sociétés est détenu :

3T GROUP : Valérie TANCHOU : 100,00 % depuis le décès de Monsieur Yves TANCHOU le 27/02/2017

Via Logistique : 100 % 3T GROUP

Via Logistique Ile de France : 100 % Via Logistique

Marigny Tubes (MTA) : 100 % 3T GROUP

Le César : 84 % 3T GROUP ; 16 % Valérie TANCHOU

Novocom : 100 % 3T GROUP

Serco : 100 % 3T GROUP

SCI Auris : 19 % 3T GROUP ; 81 % Valérie TANCHOU

SCI La Fontaine : 50 % 3T GROUP ; 50 % Valérie TANCHOU

SCI Maison Rabiega : 99,33 % 3T GROUP ; 0,67 % Valérie TANCHOU

En conséquence, actionnariat des salariés : néant

Etant donné les événements relatés ci-dessus, l'activité de 3T GROUP a été principalement centrée sur :

- **Les missions de direction générales :** poursuite des missions de direction générale dans les filiales :
 - VIA LOGISTIQUE, pour un montant HT de 571 063.77 Euros,
 - MTA, pour un montant total HT de 325 531.48 Euros,
 - SCI DE LA FONTAINE, pour un montant HT de 26 428.59 Euros,
 - SCI MARENTON, pour un montant HT de 15 600.00 Euros,
 - SERCO, pour un montant HT de 2 000.00 Euros,
 - NOVOCOM, pour un montant HT de 0 Euros,

soit un total de **940 623.84 Euros.**

- **Refacturation diverses aux filiales :**

SOCIETE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT
NOVOCOM	Facturation charges exploitation 2018-2019	20 776.88
SERCO	Facturation charges exploitation 2018-2019	4 515.04
VIALOGISTIQUE	Facturation charges exploitation 2018-2019	212 235.75
MTA	Facturation charges exploitation 2018-2019	43 281.08
SCI MARENTON	Facturation charges exploitation 2018-2019	24 000,00
	TOTAL	304 808.75

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats :

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le compte de résultat fait apparaître une perte net comptable de 1 791 085 .05 Euros

que nous vous proposons d'affecter conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société ainsi qu'il sera dit ci-après.

- Compte de résultat :

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé 1 500 275 Euros contre 2 645 302 Euros lors de l'exercice précédent (conséquence de la fin de la convention de sub-délégation sur ces filiales, ce qui justifie la baisse du Chiffre d'Affaires sur l'exercice 2018-2019)

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élevait à 9 personnes contre 8 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Les traitements et salaires se sont élevés, quant à eux, à la somme de 379 619 Euros contre 350 128.45 Euros lors de l'exercice précédent.

Les cotisations sociales se sont élevées à 133 281 Euros contre 175 356.21 Euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 3 387 360 Euros contre 2 307 378.75 Euros pour l'exercice précédent.

La perte d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 871 116 Euros contre un résultat d'exploitation 360 448.52 Euros lors de l'exercice précédent. Cela s'explique par les dépréciations de titre de participation et de créance provisions pour SERCO, NOVOCOM et SCI MAISON RABIEGA conformément à la lettre d'intention reçue pour la vente du domaine.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 46 127 Euros des produits et frais financiers, ressort pour l'exercice à – 1 824 988 Euros contre 203 032.54 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel ressort à 33 903 euros -

Le résultat de l'exercice se solde en définitive par une perte net comptable de 1 791 085.05 Euros.

Nous vous rappelons qu'au cours de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice s'était soldé par un bénéfice net comptable de 309 041.87 Euros.

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter la perte net comptable de l'exercice s'élevant 1 791 085.05 Euros de la manière suivante :

- Au poste Report à nouveau créditeur..... - 309 035.31 Euros
qui est ainsi porté à 0,00 Euros.

- Au poste Report à nouveau débiteur..... – 1 482 049.74 Euros
qui est ainsi porté à la somme de – 1 482 049.74 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 1 514 983.04 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous portons à votre connaissance qu'une distribution de dividende a été effectuée au profit de Madame Valérie TANCHOU et autorisé lors de l'AGO du 03 janvier 2019.

CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article, conclues au cours de l'exercice écoulé, ainsi qu'elles sont relatées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Il est précisé que ni le mandat de la présidente ni les mandats des commissaires aux comptes n'arrivent à expiration à l'issue de la présente consultation.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre présidente quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Votre présidente vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'elle soumet à votre vote.

La Présidente



Valérie TANCHOU



Cabinet Guitard

Nadia GUITARD
Claude GUITARD
D.U. 3^{ème} cycle de droit de l'entreprise
Panthéon – ASSAS
DESS de gestion fiscale
Diplômé en droit fiscal Européen

- › Experts-Comptables
Diplômés par l'Etat
Inscrits au tableau de l'ordre
des experts comptables
de la région d'Orléans
- › Commissaires aux comptes
Inscrits membres
De la Compagnie Régionale d'Orléans

13 bis rue Gambetta 45200 Montargis
Tél. : (00 33) 02 38 89 50 91
Fax : (00 33) 02 38 89 16 43
SIRET 401 343 512 00026 APE 6920Z

70, rue Amelot – 75011 Paris
Tél. : (00 33) 01 43 55 95 82
Fax : (00 33) 01 43 55 95 86
SIRET 401 343 512 00034 APE 6920Z

3T GROUP

Siège social : ZI du moulin de la canne – 45300 PITHIVIERS -

S.I.R.E.T. 400 978 888 00032 – CODE ACTIVITE 7010 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 30 septembre 2019

› Acceptant le règlement des sommes dues
par chèques libellés en son nom en sa qualité
de membre d'un centre de gestion agréé
par l'administration fiscale
N° formation 244 501 45
TVA FR 85 401 512 00026

Membre de



e-mail : cabinet.guitard@cng-guitard.com
<http://cng-cabinetguitard.com>

3 T GROUP

SAS au capital de 2 780 009.96 €

Siège social : ZI rue du Moulin de la Canne
45300 PITHIVIERS

400 978 888 RCS ORLEANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2019

À l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3T GROUP relatifs à l'exercice clos le 30/09/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/10/2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment nous n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans la note intitulée « Evaluation des créances et des dettes » de l'annexe des comptes annuels : en effet, un certain nombre d'opérations inter-sociétés sont réalisées. Or, leur dénouement en terme de règlement n'est pas systématiquement et régulièrement effectué, occasionnant ainsi des décalages en matière de fait générateur de la TVA.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que j'ai apportées face à ces risques.

Votre société a comptabilisé des titres de participations de ses filiales, lesquelles sont évaluées au prix pour lequel ils ont été acquis. En outre, sont attachées à ces titres, des créances rattachées.

Mes travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquels se fondent ces montants et ce en fonction des informations fournies par la Direction.

Mes travaux ont également consisté à apprécier les opérations inter-sociétés de votre groupe dans le cadre des conventions établies.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Les informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce appellent de ma part l'information suivante : la décomposition par échéance du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances à l'égard des clients, ne concorde pas avec l'état d'analyse des dettes fournisseurs et des créances clients non soldées issues de la comptabilité auxiliaire.

5

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

J'atteste de l'existence, dans le rapport de la Présidente sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

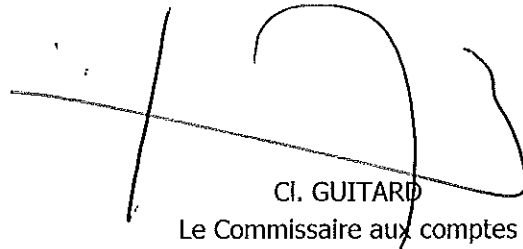
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montargis, le 11 mai 2020



Cl. GUITARD
Le Commissaire aux comptes